

RAPPORT DE GESTION

du Groupe et de POUJOLAT S.A.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire en application des statuts et de la Loi sur les sociétés commerciales afin de vous présenter le compte-rendu de la gestion du Groupe et de la société POUJOLAT S.A. au cours de l'exercice 2012, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de la société POUJOLAT S.A.

A. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

1. FAITS MARQUANTS ET ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2012

Le groupe POUJOLAT conçoit, fabrique et commercialise des systèmes d'évacuation de fumées. Parallèlement le Groupe poursuit le développement de son activité Bois Énergie par le négoce et la transformation de combustibles.

Le chiffre d'affaires consolidé 2012 en hausse de 7,8 % s'inscrit à 189 277 milliers d'euros comparé à 175 548 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

La part à l'export progresse de 3 % et représente près de 13 % du chiffre d'affaires total.

La ventilation du chiffre d'affaires export est la suivante :

(en milliers d'euros)	2012	2011
BELGIQUE	6 698	6 473
ROYAUME-UNI	4 838	4 606
ITALIE	160	240
PAYS-BAS	1 611	1 359
POLOGNE	1 235	1 273
TURQUIE	1 086	1 054
ALLEMAGNE	6 170	5 826
AUTRES PAYS DE LA CEE	671	965
AUTRES PAYS HORS CEE	1 466	1 453

Le résultat opérationnel courant ressort à 10 709 milliers d'euros pour 2012 contre 12 391 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Le résultat opérationnel s'élève à 10 729 milliers d'euros comparé à 12 384 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net part du Groupe ressort à 6 157 milliers d'euros pour 2012 (8 137 milliers d'euros pour 2011) et représente 3,3 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le total du bilan net ressort à 179 585 milliers d'euros en 2012 contre 170 213 milliers d'euros en 2011.

L'actif non courant net se situe à 66 870 milliers d'euros en 2012 contre 59 499 milliers d'euros en 2011.

Les investissements de l'exercice concernent principalement :

(en milliers d'euros)

Immobilisations incorporelles	256
Immobilisations corporelles	
• Terrains et aménagements	830
• Bâtiments et agencements	9 087
• Matériels et outillages	4 064
• Autres immobilisations corporelles	1 241
Total	15 478

Les acquisitions de l'exercice portent principalement sur les éléments suivants :

- modernisation du site de Niort : agrandissement et aménagement des locaux administratifs, sprinklage des ateliers, réseau de chaleur, éclairage,
- augmentation des capacités de stockage et d'expédition (en cours de finalisation),
- investissements relatifs à l'amélioration du process industriel,
- complément d'investissement dans l'unité de production BOIS-FACTORY 36 et démarrage des travaux d'adaptation du site BOIS-FACTORY 42.

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION 2012

Sociétés intégrées globalement :

POUJOLAT S.A., société mère	France
1. S.A. POUJOLAT	Belgique
2. S.A. POUJOLAT BELUX	Belgique
3. S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	France
4. S.A.S WESTAFLEX BÂTIMENT	France
5. POUJOLAT UK Ltd	Royaume-Uni
6. POUJOLAT BV	Pays-Bas
7. S.A.S BEIRENS	France
8. POUJOLAT Sp. z o.o.	Pologne
9. POUJOLAT BACA	Turquie
10. S.A.S. EURO ÉNERGIES	France
11. POUJOLAT GmbH ⁽¹⁾	Allemagne
12. S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES	France
13. S.A.S. BOIS-FACTORY 36	France
14. S.A.S. BOIS-FACTORY 42	France
15. S.A.S. BOIS-FACTORY 70	France
16. S.A.S. MCC2I FRANCE	France

⁽¹⁾ La dénomination sociale de la société LIVE est désormais POUJOLAT GmbH.

Il n'y a pas eu de variation dans la liste des sociétés entrantes dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

3. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires du groupe POUJOLAT a sensiblement progressé malgré une conjoncture défavorable dans le secteur du bâtiment et de l'industrie. Les parts de marché se renforcent grâce à l'innovation, au développement du bois énergie et à l'efficacité énergétique. Les marges baissent légèrement sous l'effet conjugué d'une concurrence accrue sur le marché et d'une forte augmentation de la fiscalité (forfait social notamment). Les investissements dédiés à l'efficacité, la qualité et le service ont été poursuivis sans augmentation de l'endettement long terme qui représente environ 40 % des fonds propres. La situation financière du Groupe est donc solide et permet de faire face à une conjoncture qui restera difficile dans les 18 mois à venir.

4. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le groupe POUJOLAT a une activité de recherche et développement qui concerne les tubages métalliques, les systèmes d'évacuation de fumée et le développement des énergies renouvelables. Les dépenses de l'exercice ressortent à 958 milliers d'euros et sont comptabilisées en charges.

5. PERSPECTIVES DES FILIALES CONSOLIDÉES

- La société WESTAFLEX BÂTIMENT prévoit une légère augmentation de son chiffre d'affaires et un niveau de résultat proche de 2012.
- La société TÔLERIE FORÉZIENNE prévoit une augmentation de son activité d'environ 5 % et le maintien de son niveau de résultat actuel.
- La société BEIRENS prévoit une croissance de ses activités et le maintien de sa rentabilité.
- La société EURO ÉNERGIES anticipe une augmentation significative de son activité et un résultat en progression.
- La société BOIS-FACTORY 36 prévoit une montée en puissance de son activité et une nette amélioration de son cash flow.
- La société BOIS-FACTORY 70 prévoit une augmentation de son volume d'activité et un retour du résultat à l'équilibre.
- La société SOLAIRES-ÉNERGIES prévoit de poursuivre l'installation de ses systèmes photovoltaïques et un résultat proche de 2012.
- La société POUJOLAT BELUX prévoit une croissance de son activité de l'ordre de 5 % et une rentabilité nette satisfaisante.
- La société POUJOLAT BV prévoit une reprise significative de son activité et le retour à l'équilibre.
- La société POUJOLAT UK prévoit une progression de ses activités de l'ordre de 5 % et un résultat proche de l'équilibre.
- La société POUJOLAT Sp. z o.o. prévoit une stabilité de son activité, portée notamment par le renforcement de sa production pour le compte du Groupe et devrait retrouver un résultat proche de l'équilibre.
- La société POUJOLAT BACA prévoit une progression de son activité et un résultat proche de l'équilibre.
- La société POUJOLAT GmbH prévoit une stabilité de son activité et un retour à l'équilibre.
- La société MCC2I France prévoit un maintien de son activité et un résultat équilibré.
- La société BOIS-FACTORY 42 devrait démarrer sa production courant septembre 2013. Son résultat sera impacté par les coûts de démarrage et les amortissements.

6. LES NORMES IFRS

A. CONFORMITÉ AU RÉFÉRENTIEL IFRS

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés disposant d'instruments cotés sur un marché réglementé de l'Union Européenne ont l'obligation d'établir leurs états financiers consolidés, à compter du 1^{er} janvier 2005, en conformité avec les normes IFRS applicables au 31 décembre 2005, adoptées par l'Union Européenne.

Après avoir été cotées sur le marché Eurolist d'Euronext compartiment C, les actions de la Société sont cotées, depuis le 24 juin 2010, sur le marché Alternext d'Euronext.

Les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2012 et les comptes comparatifs de l'exercice 2011 du Groupe formé par POUJOLAT S.A. et ses filiales ont été établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) élaboré par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les exigences de chaque norme IAS et IFRS obligatoires au 31 décembre 2012 ainsi que leurs interprétations SIC et IFRIC que comprend le référentiel IFRS ont été intégralement respectées par le groupe POUJOLAT.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, à l'exception de la nouvelle version de l'IAS19 « Avantages du personnel » adoptée le 5 juin 2012 pour laquelle le Groupe a souhaité appliquer les effets par anticipation.

B. RECOURS À DES ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert que le groupe POUJOLAT procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, qu'il juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat consolidés.

Ces estimations et hypothèses concernent notamment l'évaluation des impôts différés, des provisions, des avantages au personnel, la reconnaissance du chiffre d'affaires ainsi que l'évaluation des actifs immobilisés. Elles sont détaillées dans les paragraphes y afférant des notes annexes aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

7. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE

POUJOLAT a acquis la société VL Staal (Danemark), un leader européen des cheminées industrielles, notamment de grande taille. Cette société saine et performante complète idéalement le segment « cheminées industrielles » du Groupe. Le nouvel ensemble représente plus de 35 millions d'euros de chiffre d'affaires et 20 % du marché européen.

B. RAPPORT DE GESTION DE POUJOLAT S.A

1. EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels qui vous sont soumis sont établis selon les formes et méthodes d'évaluation prescrites par les textes en vigueur et précisées dans l'annexe.

Celles-ci n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Dans le cadre des modifications apportées dans le traitement des actifs par les règlements du CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 et 2004-06 du 23 novembre 2004, applicables pour les exercices sociaux ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, la Société a fait l'application de la méthode dite "rétrospective" pour réviser les plans d'amortissement.

Seuls les immeubles ont fait l'objet d'une décomposition.

Le chiffre d'affaires net ressort à 127 430 milliers d'euros en 2012 contre 124 821 milliers d'euros en 2011, soit une progression de 2,1 %. Le chiffre d'affaires net 2012 s'est réparti comme suit :

Par familles de produits	%	Par familles de clients	%
Sorties de toit et accessoires	20	Distribution spécialisée	76
Conduits à double paroi isolés	54	Constructeurs et installateurs12	
Conduits à simple paroi			
et conduits flexibles	21	Spécialistes de la cheminée	7
Autres produits	5	Exportation	5
TOTAL	100	TOTAL	100

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation passe de 7 065 milliers d'euros en 2011 à 6 493 milliers d'euros en 2012, et se répartit ainsi :

(en milliers d'euros)	2012	2011
BELGIQUE	2 226	2 102
ROYAUME-UNI	2 179	2 294
ITALIE	146	228
PAYS-BAS	577	659
POLOGNE	143	151
TURQUIE	118	202
ALLEMAGNE	103	122
AUTRES PAYS DE LA CEE	490	783
AUTRES PAYS HORS CEE	511	524
TOTAL	6 493	7 065

Le résultat d'exploitation s'élève à 8 465 milliers d'euros en 2012 contre 10 846 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de 21,95 %.

Le résultat financier s'établit à - 409 milliers d'euros en 2012, contre - 225 milliers d'euros en 2011.

Le résultat courant avant impôt est de 8 056 milliers d'euros en 2012 contre 10 621 milliers d'euros en 2011, soit une diminution de 24,15 %. Le résultat exceptionnel est de - 697 milliers d'euros en 2012 contre - 755 milliers d'euros en 2011.

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise est de 567 milliers d'euros (y compris forfait social pour 95 milliers d'euros) pour 2012 contre 863 milliers d'euros en 2011 (dont 64 milliers d'euros de forfait social).

L'intéressement ressort à 1 937 milliers d'euros pour 2012 contre 2 162 milliers d'euros en 2011. Une prime de partage des profits a été versée et figure en charge sur l'exercice pour 44 milliers d'euros.

L'impôt sur les bénéfices représente 2 217 milliers d'euros en 2012 contre 2 981 milliers d'euros en 2011.

Le résultat net s'établit à 4 575 milliers d'euros en 2012 contre 6 023 milliers d'euros en 2011, soit une baisse de 24 %.

L'effectif au 31 décembre 2012 ressort à 746 salariés (237 employés et cadres, 453 ouvriers et 56 forces de vente) contre 734 au 31 décembre 2011.

Le total du bilan net ressort à 129 936 milliers d'euros en 2012 contre 122 028 milliers d'euros en 2011.

L'actif immobilisé net se situe à 54 596 milliers d'euros en 2012 contre 47 475 milliers d'euros en 2011.

Les acquisitions de l'exercice concernent principalement :

(en milliers d'euros)	
Immobilisations incorporelles	194
Immobilisations corporelles	
• Terrains et aménagements	389
• Bâtiments et agencements	7 106
• Matériels et outillages	1 903
• Autres immobilisations corporelles	778
Immobilisations financières	
• Augmentation des participations	408
• Augmentation autres immobilisations financières	50
TOTAL	10 828

Les acquisitions de l'exercice portent principalement sur la modernisation du site de Niort : agrandissement et aménagement des locaux administratifs, sprinklage des ateliers, réseau de chaleur, éclairage.

Les investissements visant à augmenter les capacités de stockage et d'expédition ont également débuté au cours de l'exercice.

Les investissements relatifs à l'amélioration du process industriel se poursuivent.

L'augmentation des participations financières correspond principalement à :

- une augmentation de capital réalisée dans la société allemande POUJOLAT GmbH,
- un rachat de minoritaires dans les sociétés POUJOLAT Belgique et POUJOLAT BV.

Au titre de l'exercice, il a été comptabilisé une provision technique sur les titres de POUJOLAT Sp. z o.o. à hauteur de 100 milliers d'euros.

L'actif net circulant ressort à 75 128 milliers d'euros en 2012 contre 74 341 milliers d'euros en 2011.

Les stocks nets passent globalement de 23 837 milliers d'euros en 2011 à 21 280 milliers d'euros en 2012.

Les créances "clients et comptes rattachés" passent de 31 839 milliers d'euros en 2011 à 30 014 milliers d'euros en 2012.

Les autres créances passent de 8 574 milliers d'euros en 2011 à 10 633 milliers d'euros en 2012.

Au passif, les capitaux propres s'établissent à 59 511 milliers d'euros en 2012 contre 56 021 milliers d'euros en 2011, et représentent près de 46 % du total du bilan.

Le total des soldes d'emprunts et dettes financières se situe à 43 904 milliers d'euros en 2012 contre 39 852 milliers d'euros en 2011. Les autres dettes ressortent à 25 959 milliers d'euros en 2012 contre 25 695 milliers d'euros en 2011.

Le total des dettes à plus d'un an représente 20 956 milliers d'euros soit 35 % des fonds propres.

Est joint, en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

2. ACTIVITÉ DES FILIALES CONSOLIDÉES

• S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT (France)

Fabrication de conduits métalliques flexibles (Pourcentage de détention : 99,62 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	22 979	20 388
Résultat d'exploitation	1 458	1 168
Résultat financier	98	113
Résultat exceptionnel	29	66
Participation et impôt	608	544
Résultat net	977	803

La société WESTAFLEX BÂTIMENT a terminé l'année 2012 avec une activité en progression de près de 13 % par rapport à 2011. Son résultat d'exploitation s'élève à plus de 6 % du chiffre d'affaires. Le résultat net représente plus de 4 % du chiffre d'affaires.

• S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE (France)

Fabrication de conduits métalliques rigides et de mobiliers urbains (Pourcentage de détention : 99,99 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	11 456	11 045
Résultat d'exploitation	1 702	1 650
Résultat financier	23	36
Résultat exceptionnel	(8)	(23)
Participation et impôt	678	645
Résultat net	1 039	1 018

La société TÔLERIE FORÉZIENNE a connu une croissance de son activité de 3,7 % comparé à 2011. Le résultat net représente 9,1 % du chiffre d'affaires.

• *S.A.S. BEIRENS (France)*

Fabrication et installation de cheminées métalliques pour l'industrie et le tertiaire (Pourcentage de détention : 99,99 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	23 683	21 413
Résultat d'exploitation	1 516	996
Résultat financier	(57)	(74)
Résultat exceptionnel	21	(159)
Participation et impôt	629	344
Résultat net	851	419

La société BEIRENS a enregistré une progression de son activité de 10,6 % sur 2012. Son résultat net représente 3,6 % du chiffre d'affaires.

• *S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES (France)*

Commercialisation de systèmes photovoltaïques (Pourcentage de détention : 97 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	84	-
Résultat d'exploitation	(78)	(58)
Résultat financier	-	1
Résultat exceptionnel	70	-
Participation et impôt	-	-
Résultat net	(9)	(57)

La société SOLAIRES-ÉNERGIES a procédé à l'installation de premiers chantiers tests sur l'exercice et reste dans une démarche prospective.

• *S.A.S. EURO ÉNERGIES (France)*

Négoce de combustibles bois (Pourcentage de détention : 78,70 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	20 685	13 187
Résultat d'exploitation	242	(117)
Résultat financier	(35)	(41)
Résultat exceptionnel	(23)	(2)
Participation et impôt	65	(44)
Résultat net	118	(116)

La croissance de l'activité d'EURO ÉNERGIES s'est poursuivie. Elle a enregistré une forte progression de ses volumes de vente de près de 60 % sur 2012. Le résultat net ressort à 118 milliers d'euros.

• *S.A.S. BOIS-FACTORY 36 (France)*

Transformation de Bois Énergie (Pourcentage de détention : 78,70 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	1 847	62
Résultat d'exploitation	(1 573)	(492)
Résultat financier	(257)	(72)
Résultat exceptionnel	(26)	(11)
Participation et impôt	-	-
Résultat net	(1 856)	(575)

La société BOIS-FACTORY 36 a lancé ses premiers cycles de production et conditionnement au cours de l'exercice. Le résultat d'exploitation est impacté par des amortissements à hauteur de 50 % et de nombreux frais de démarrage.

• *S.A.S. BOIS-FACTORY 70 (France)*

Transformation et commercialisation de Bois Énergie (Pourcentage de détention : 62,96 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	621	182
Résultat d'exploitation	(34)	23
Résultat financier	-	-
Résultat exceptionnel	2	1
Participation et impôt	-	-
Résultat net	(32)	24

La société BOIS-FACTORY 70 a été acquise par la S.A.S. EURO ÉNERGIES fin 2011. Les chiffres qui sont présentés dans le tableau ci-dessus concernent uniquement le quatrième trimestre 2011. Sur 12 mois comparables, le chiffre d'affaires est resté stable. Le résultat net reste légèrement négatif et ressort à -32 milliers d'euros.

• *S.A.S. BOIS-FACTORY 42 (France)*

Transformation et commercialisation de Bois Énergie (Pourcentage de détention : 78,70 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012
Chiffre d'affaires	4
Résultat d'exploitation	(125)
Résultat financier	(7)
Résultat exceptionnel	8
Participation et impôt	-
Résultat net	(124)

La société BOIS-FACTORY 42 a été créée par la S.A.S. EURO ÉNERGIES au cours du troisième trimestre 2011 et clôture son premier exercice de 17 mois au 31 décembre 2012. Les travaux d'adaptation du site sont en cours de finalisation. La production devrait démarrer courant septembre 2013.

• *S.A.S. MCC2I FRANCE (France)*

Expertise, maintenance et mise en conformité de cheminées industrielles (Pourcentage de détention : 95 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	1 736	513
Résultat d'exploitation	(48)	13
Résultat financier	(8)	(2)
Résultat exceptionnel	21	1
Participation et impôt	-	5
Résultat net	(35)	7

La société MCC2I France a été achetée par la S.A.S. BEIRENS fin 2011. Les chiffres qui sont présentés dans le tableau ci-dessus concernent uniquement le quatrième trimestre 2011. Sur 12 mois comparables, son volume d'activité est en légère progression dans un contexte économique défavorable.

- **S.A. POUJOLAT (Belgique)**

Holding financier de la S.A. POUJOLAT BELUX (Pourcentage de détention : 98,18 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	-	24
Résultat net	(1)	3

POUJOLAT Belgique est une société holding à caractère financier. Son chiffre d'affaires et son résultat net sont non significatifs.

- **S.A. POUJOLAT BELUX (Belgique)**

Fabrication et négoce de conduits métalliques (Pourcentage de détention : 98,13 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	6 766	6 286
Résultat net	651	625

La société POUJOLAT BELUX a enregistré une progression de son activité, de plus de 7 %, et son résultat net représente près de 10 % de son chiffre d'affaires.

- **POUJOLAT BV (Pays-Bas)**

Négoce de conduits métalliques (Pourcentage de détention : 90 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	1 345	1 359
Résultat net	(82)	(5)

La société POUJOLAT BV clôture son exercice 2012 avec un chiffre d'affaires stable. Le résultat net ressort à -82 milliers d'euros.

- **POUJOLAT UK Ltd (Royaume-Uni)**

Négoce de conduits métalliques (Pourcentage de détention : 98,74 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	4 510	4 539
Résultat net	30	9

La société POUJOLAT UK Ltd a vu son chiffre d'affaires diminuer de 7,4 % à taux de change constant et un maintien de son résultat à l'équilibre.

- **POUJOLAT Sp. z o.o. (Pologne)**

Fabrication et négoce de conduits métalliques (Pourcentage de détention : 100 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	3 125	3 210
Résultat net	(110)	8

À taux de change constant, le chiffre d'affaires de POUJOLAT Sp. z o.o. est resté stable. Le résultat net ressort à -110 milliers d'euros.

- **POUJOLAT BACA (Turquie)**

Négoce de conduits métalliques (Pourcentage de détention : 50 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	1 129	1 067
Résultat net	(60)	6

La société POUJOLAT BACA a connu une hausse de son activité de près de 4 % en 2012 à taux de change constant dans un contexte économique et financier toujours tendu.

- **POUJOLAT GmbH (Allemagne)**

Fabrication et négoce de conduits métalliques (Pourcentage de détention : 100 %)

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	6 122	5 867
Résultat net	252	(9)

La société POUJOLAT GmbH a augmenté son chiffre d'affaires de 4,3 % par rapport à l'année précédente. Le résultat net prend en compte une plus-value pour cession d'éléments d'actifs pour un montant brut de 719 milliers d'euros.

3. ÉLÉMENTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

A. SOCIAL

Composition de l'effectif au 31/12/2012 :

	C.D.I.	C.D.D.	TOTAL
Cadres	70	-	70
ETAM	154	13	167
Force de vente	56	-	56
Ouvriers	352	101	453
TOTAL	632	114	746

Dont effectif à temps partiel :

	C.D.I.	C.D.D.	TOTAL
Cadres	1	-	1
ETAM	18	-	18
Force de vente	-	-	-
Ouvriers	6	-	6
TOTAL	25	-	25

Recours à la main-d'œuvre extérieure en 2012 (intérim) en équivalent temps plein :

Main d'œuvre extérieure moyenne	TOTAL
Cadres	-
ETAM	1,2
Force de vente	-
Ouvriers	24,6
TOTAL	25,8

Le temps de travail est de 150,15 heures mensuelles.

Le temps de travail peut être modulé. Les durées de travail des salariés à temps partiel sont les suivantes :

- temps de travail mensuel le plus bas : 52 h
- temps de travail mensuel le plus élevé : 133,73 h

L'absentéisme correspond à 4,9 % du nombre de jours calendaires. Les arrêts de travail en raison de maladies, d'accidents de travail et de trajet représentent 58 % de l'absentéisme.

Les conditions d'accès aux emplois, à l'occasion de recrutements ou de promotions internes, l'évolution des postes et des rémunérations, ainsi que la formation professionnelle, ne prennent pas en compte des critères fondés sur la personne. Le plan de formation professionnelle continue s'est élevé à 647 milliers d'euros au cours de l'exercice 2012.

Il existe au sein de la Société des représentants élus et désignés du personnel.

La Société dispose depuis le 27 décembre 1999 d'un accord d'entreprise qui régit le temps et l'organisation du travail.

La Société travaille dans des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la réglementation en vigueur.

La subvention attribuée au Comité d'Entreprise représente 536 milliers d'euros en 2012 contre 472 milliers d'euros en 2011. Les rémunérations sont conformes aux prescriptions conventionnelles et légales. Il existe une négociation annuelle des rémunérations.

La Société est en règle vis-à-vis de ses obligations de paiement de charges sociales.

Un courant régulier d'échanges est assuré avec les établissements d'enseignement général et professionnel par le biais de contrats en alternance et de stages-école.

Les filiales respectent les dispositions préconisées par les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

B. ENVIRONNEMENT

Au cours de l'année 2012, la Société a renforcé ses actions déjà engagées dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité et de l'environnement.

Réduction des déchets

Dans la continuité du changement de gestion des déchets opéré en septembre 2011, nous pouvons constater une baisse significative des déchets. Notre volonté reste entière pour prolonger cette diminution. Au titre de l'année 2012, nous avons observé les résultats suivants :

- Réduction de 54 % du coût global rattaché aux cartons grâce à une meilleure gestion des rachats et une réduction du nombre d'enlèvement par la mise en place d'un compacteur.
- Augmentation de 28 % en tonnage des cartons valorisés par un meilleur tri.
- Réduction de 33 % du coût des déchets industriels banals (DIB) et une réduction de 39 % du tonnage annuel.
- Réduction de 85 % des rotations pour les DIB,
- Réduction de 6 % des déchets liquides dangereux.
- Valorisation de 47 tonnes de plastiques orientés auparavant vers les DIB.

Consommation d'eau

Nous avons maintenu notre respect de la « consommation spécifique » (proportionnelle à la surface de pièces traitées et aux fonctions de rinçage du process) qui correspond toujours à environ 60 % de la valeur réglementaire.

Réduction de la consommation énergétique

Depuis février 2012, l'ensemble du site est chauffé par notre chaufferie biomasse équipée de 2 chaudières bois. Cette action s'inscrit dans la continuité de notre volonté de réduire notre dépendance face aux énergies fossiles.

Maîtrise de nos impacts environnementaux et prévention des risques.

- Réalisation du bilan carbone en allant au-delà du périmètre réglementaire du bilan des gaz à effets de serre.
- Réalisation d'un projet dans le cadre de la maîtrise du risque chimique à tous les niveaux de l'organisation.
- Réalisation de la mise à jour de notre analyse environnementale dans le cadre de notre certification ISO 14001.
- Dans le cadre de notre arrêté préfectoral, nous avons toujours l'obligation de procéder à des mesures :
 - de rejets atmosphériques,
 - des eaux souterraines,
 - des eaux domestiques,
 - de bruit dans l'environnement.
- La maîtrise opérationnelle (technique, organisationnelle et humaine) mise en place nous permet d'être en permanence en conformité avec nos obligations réglementaires.
- Mise en place d'un système de sprinklage pour l'ensemble du site.
- Mise en place de 2 poteaux incendie sur notre site afin de pallier au manque de débit de ceux de la commune.
- Raccordement de la rampe d'arrosage sécurité de notre cuve GPL au réseau de sprinklage.
- Formalisation d'un plan de prévention avec toutes les entreprises intervenantes sur le site et ce quelles que soient la durée et la nature des travaux à réaliser, donc au-delà de la réglementation.
- Nous formalisons un permis de feu quel que soit l'intervenant (externe et interne).
- Nous sommes certifiés ISO 14001 depuis février 2008 et à ce titre, nous avons une procédure « prévention et réponses aux situations d'urgence » pour laquelle nous dispensons des formations internes.
- Chaque année, le service QSE organise une réunion interne, avec tous les acteurs concernés, pour aborder la gestion des plans de prévention et autres modalités en lien avec les risques industriels identifiés.
- Nous maintenons les rencontres régulières avec notre voisin DE SANGOSSE (installation classée SEVESO seuil haut) engagées en 2010.

Système environnemental.

Notre audit de suivi n°2 selon ISO 14001 s'est déroulé en juin 2012 (suite à notre renouvellement de 2010). A l'instar de l'audit de 2011, aucune non-conformité, ni remarque n'a été émise lors de cet audit. Le système environnemental est intégré aux systèmes qualité (certifié ISO 9001) et sécurité. Il est géré par le service qualité - sécurité - environnement. Un nouveau technicien est venu renforcer l'équipe depuis mars 2012.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Augmentation de capital à hauteur de 575 milliers d'euros dans la filiale allemande POUJOLAT GmbH,
- Rachat partiel de minoritaires dans POUJOLAT Belgique portant notre taux de détention de 96,75 % à 98,18 %,
- Rachat partiel de minoritaires dans POUJOLAT BV portant notre taux de détention de 80 % à 90 %.

5. INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENTS DES DETTES FOURNISSEURS

(en milliers d'euros)

Date d'échéance	Exercice 2012	Exercice 2011
Echues	261	93
Echéance janvier N+1	8 353	6 361
Echéance février N+1	2 184	3 714
Echéance mars N+1	-	73
TOTAL	10 798	10 241

POUJOLAT privilégie le paiement comptant avec escompte. En 2012, les escomptes obtenus représentent 1,39 % des achats éligibles, contre 1,48 % en 2011.

6. PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2012 représentait 0,38 % des actions.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou d'un Fond Commun Placement d'Entreprise selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de Commerce était nulle au 31 décembre 2012.

7. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts (C.G.I.), nous vous signalons la prise en charge par la Société d'une somme globale de 147 735 euros correspondant à des amortissements et loyers excédentaires non déductibles fiscalement (article 39-4 du C.G.I.) ainsi que l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges.

8. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement concernent les différents projets menés par le laboratoire CERIC et, le cas échéant, en collaboration avec la Direction technique de l'entreprise. Les coûts engendrés par cette activité sont portés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Pour l'exercice 2012, ils s'élèvent à 875 milliers d'euros.

9. PERSPECTIVES

L'activité du premier trimestre 2013 est restée stable par rapport à 2012. Le marché de la construction neuve poursuit sa dégradation et la rénovation souffre d'une raréfaction du crédit. Le développement des nouveaux systèmes vient compenser la baisse des marchés traditionnels.

À l'exportation, les marchés restent difficiles et très concurrentiels mais d'importants efforts sont réalisés pour conquérir de nouveaux clients. Plusieurs nouveaux produits seront lancés cette année, notamment des systèmes de filtration des fumées, le nouveau conduit triple paroi Efficience et plusieurs systèmes dédiés à la rénovation thermique des bâtiments dans le cadre de la RT 2012. Ces innovations permettront de renforcer les parts de marché et de développer la valeur ajoutée de l'offre POUJOLAT.

D'un point de vue financier, une attention particulière sera portée sur les marges et les charges de structure afin de conserver une rentabilité de bon niveau.

10. ÉVOLUTIONS DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Dans un contexte économique et financier difficile, POUJOLAT maintient sa position de leader sur le marché européen et poursuit sa politique d'investissement.

Privilégiant l'innovation permanente dans le domaine de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, POUJOLAT prévoit une croissance de ses activités, une augmentation de son cash flow et un renforcement de ses fonds propres, garants de sa stratégie tournée vers le long terme.

11. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE

POUJOLAT a acquis la société VL Staal (Danemark), un leader européen des cheminées industrielles, notamment de grande taille. Cette société saine et performante complète idéalement le segment « cheminées industrielles » du Groupe. Le nouvel ensemble représente plus de 35 millions d'euros de chiffre d'affaires et 20 % du marché européen.

12. BOURSE ET ACTIONNARIAT

L'Assemblée Générale du 21 juin 2012 a décidé la division par 4 de la valeur nominale de l'action POUJOLAT afin de fluidifier les échanges et de rendre le titre POUJOLAT plus accessible.

La division par 4 a été réalisée le 10 septembre 2012 à l'ouverture du marché. Les détenteurs d'actions POUJOLAT se sont donc vus attribuer automatiquement 4 actions nouvelles pour une ancienne. Les droits antérieurs rattachés aux actions n'ont pas été modifiés, notamment le bénéfice du droit de vote double pour toute action gérée au nominatif pur depuis plus de 24 mois.

Le nombre d'actions POUJOLAT en circulation sur ALTERNEXT Paris est ainsi porté de 489 750 à 1 959 000.

(en euros)	Nombre de Titres	Valeur nominale	Montant
À l'ouverture	489 750	24,50	12 000 000
Émis	1 959 000	6,125	12 000 000
Remboursés	489 750	24,50	12 000 000
À la clôture	1 959 000	6,125	12 000 000

Fin mars 2013, le cours de bourse de l'action POUJOLAT S.A. s'établit à 34,50 euros contre 31,96 euros au 31 décembre 2012.

Un an plus tôt et compte tenu de la division par 4 du nominal, ces chiffres étaient respectivement de 35,50 euros et 31,78 euros.

Durant l'année 2012, 147 657 titres ont été échangés à un cours moyen de 33,21 euros.

À fin février 2013, le capital social se compose de 1 959 000 titres qui se répartissent comme suit :

S.A.S. SOPREG contrôlée par la SMFC (famille COIRIER)	43,1 %
Famille COIRIER (dont SMFC)	31,7 %
Auto-contrôle	1,7 %
Public et établissements financiers (*)	23,5 %

(*) à notre connaissance, les établissements suivants ont une détention directe ou indirecte comprise entre 2 % et 5 % :

- Le Fonds Indépendance et Expansion (EVALFI)
- La FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER
- UNEXO
- OCÉAN PARTICIPATIONS

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de Commerce, il est précisé qu'aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice dans la liste des actionnaires représentant au moins 5 % du capital.

En vertu des articles L 621-18-2 du Code Monétaire et Financier et 223.26 RGAMF relatifs aux opérations sur titres des dirigeants et personnes assimilées, nous vous informons que la société SOPREG a procédé à l'acquisition d'un volume global de 8 808 actions POUJOLAT au cours de l'année 2012 au cours moyen de 32,42 euros.

13. DÉTENTION PAR POUJOLAT S.A. DE SES PROPRES ACTIONS

Aucune opération d'achat d'actions n'a été mise en œuvre par application des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de Commerce au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2012, la société POUJOLAT détenait 34 008 de ses propres actions soit 1,74 % du capital social dans le cadre d'un programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 décembre 1999.

Ces actions ont une valeur nominale de 6,125 euros.

Les motifs des acquisitions effectuées étaient les suivants : remise à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, développement de l'actionnariat des salariés et enfin accessoirement régulation des cours.

Au cours de l'année 2012, il n'y a pas eu de mouvement sur les actions propres. Les actions figurent à l'actif pour un montant de 222 milliers d'euros soit un cours moyen de 6,52 euros par action.

14. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Origines du résultat à affecter (en euros)

Résultat bénéficiaire de l'exercice	4 575 138,18
Reprise du report à nouveau créateur antérieur	28 668,27
TOTAL	4 603 806,45

Affectation proposée (en euros)

Dividendes	1 234 170,00
Autres réserves	3 350 000,00
Solde au report à nouveau	19 636,45
TOTAL	4 603 806,45

Le dividende par action serait de 0.63 euro.

Le montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (Article 158-3-2° du C.G.I.) s'élèverait à 1 234 170 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient de 58 276 974 euros. Il est rappelé que la société POUJOLAT S.A. détenant une part de ses propres actions, ne pourra bénéficier des dividendes correspondants. Dès lors, la somme correspondante, à l'occasion de la mise en paiement, sera affectée au report à nouveau.

Nous vous informons qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

En outre, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le paiement des dividendes interviendra au plus tard le 30 juin 2013.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

(en euros)	Exercice clos le 31/12/2009	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2011
Dividendes distribués	1 175 400	1 322 325	1 322 325
Dividendes par action (*)	0,60	0,675	0,675
Dividendes distribués éligibles (à l'abattement de 40 %)	1 175 400	1 322 325	1 322 325
Dividendes distribués non éligibles (à l'abattement)	Néant	Néant	Néant

(*) Dividendes recalculés pour tenir compte de la multiplication par quatre du volume d'actions composant le capital

15. CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et annuels ainsi que de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce.

16. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce.

Ont perçu au cours de l'exercice écoulé :

MONSIEUR YVES COIRIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de Président du Conseil de Surveillance : 40 990 euros dont 10 630 euros au titre des jetons de présence
- Avantages en nature : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR JEAN MENUT,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de Vice-président du Conseil de Surveillance : 40 990 euros dont 10 630 euros au titre des jetons de présence
- Avantages en nature : 2 712 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR MICHEL CAMP,

- Rémunération : 10 630 euros de jetons de présence au titre de sa fonction de membre du Conseil de Surveillance
- Avantages en nature : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR LOUIS DEPARIS,

- Rémunération : 10 630 euros de jetons de présence au titre de sa fonction de membre du Conseil de Surveillance
- Avantages en nature : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MADAME HEDWIGE DE PENFENTENYO,

- Rémunération : 7 972,50 euros de jetons de présence au titre de sa fonction de membre du Conseil de Surveillance
- Avantages en nature : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR FRÉDÉRIC COIRIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de Président du Directoire : 75 600 euros
- Avantages en nature : 4 320 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : 58 800 euros

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BÉNOT,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de Directeur administratif et financier : 110 445 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 18 000 euros
- Avantages en nature : 5 955 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR PHILIPPE BULLIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de Directeur d'exploitation : 117 183 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 18 000 euros
- Avantages en nature : 4 315 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR ANDRÉ PRUNIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de Directeur commercial : 130 009 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 18 000 euros
- Avantages en nature : 2 424 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR STÉPHANE THOMAS,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de Directeur marketing et développement : 112 339 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 18 000 euros
- Avantages en nature : 4 488 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

Figure, par ailleurs, ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par ces mandataires durant l'exercice :

MONSIEUR YVES COIRIER,

- Président du Conseil de Surveillance de POUJOLAT S.A.
- Administrateur de la S.A. POUJOLAT (Belgique)
- Représentant de SMFC, Présidente de la S.A.S. SOPREG
- Président de la S.A.S. STAGE jusqu'au 26 septembre 2012
- Représentant permanent de POUJOLAT SA dans la S.A. POUJOLAT (Belgique)
- Gérant de la société mobilière SMFC

MONSIEUR JEAN MENUT,

- Vice-président du Conseil de Surveillance de POUJOLAT S.A.

MONSIEUR MICHEL CAMP,

- Membre du Conseil de Surveillance de POUJOLAT S.A.
- Gérant de la S.A.R.L. Bois & Matériaux du Centre

MONSIEUR LOUIS DEPARIS,

- Membre du Conseil de Surveillance de POUJOLAT S.A.

MADAME HEDWIGE DE PENFENTENYO,

- Membre du Conseil de Surveillance de POUJOLAT S.A.
- Gérante de la S.A.R.L. ROC (Recherche Organisation Conseil)

MONSIEUR FRÉDÉRIC COIRIER,

- Président du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Directeur général délégué de la S.A.S. SOPREG
- Directeur général de la S.A.S. STAGE jusqu'au 26 septembre 2012
- Président de la S.A.S. STAGE depuis le 27 septembre 2012
- Représentant permanent de POUJOLAT S.A. dans :
 - S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE
 - S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT
 - POUJOLAT Sp. z o.o. (Pologne)
 - S.A.S. EURO ÉNERGIES
 - S.A.S. BEIRENS
 - S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES
- Administrateur de la S.A. POUJOLAT (Belgique)
- Représentant permanent de la S.A. POUJOLAT (Belgique) dans la S.A. POUJOLAT BELUX (Belgique)
- Administrateur de POUJOLAT UK Ltd (R-U)
- Président du Conseil d'Administration de POUJOLAT UK Ltd (R-U)
- Président du Conseil d'Administration de POUJOLAT BACA (Turquie)

- Administrateur délégué de POUJOLAT BACA (Turquie)
- Gérant de POUJOLAT GmbH (Allemagne)

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BÉNOT,

- Membre du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Représentant permanent de POUJOLAT S.A. dans POUJOLAT BV (Pays-Bas)
- Directeur général de la S.A.S. EURO ÉNERGIES
- Directeur général de la S.A.S. BEIRENS

MONSIEUR PHILIPPE BULLIER,

- Membre du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Membre de la direction de POUJOLAT Sp. z o.o. (Pologne)
- Membre de la direction de POUJOLAT UK Ltd (R-U)
- Directeur général de la S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT
- Directeur général de la S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE
- Directeur général de la S.A.S. BOIS-FACTORY 36

MONSIEUR ANDRÉ PRUNIER,

- Membre du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Administrateur de POUJOLAT UK Ltd (R-U)
- Administrateur de la S.A. POUJOLAT BELUX (Belgique)
- Directeur général de la S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES

MONSIEUR STÉPHANE THOMAS,

- Membre du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Administrateur et Président de la S.A. POUJOLAT (Belgique)
- Administrateur de la S.A. POUJOLAT BELUX (Belgique)

17. OBSERVATIONS DES MEMBRES DU COMITÉ D'ENTREPRISE

En application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du Travail, le Comité d'Entreprise ne présente aucune remarque ou observation.

18. SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous précisons qu'aucun mandat des membres du Conseil de Surveillance n'est arrivé à expiration.

19. SITUATION DES MANDATS DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que les mandats des co-Commissaires aux Comptes, titulaires et suppléants, ne sont pas arrivés à expiration.

20. MODIFICATION DE LA DATE DE CLÔTURE

Afin de mieux apprécier les cycles saisonniers de commercialisation des segments d'activité « conduits de cheminée » et « combustibles » du Groupe, nous vous proposons de fixer au 31 mars la nouvelle date de clôture de l'exercice social, et de prolonger de trois mois l'exercice en cours qui aura ainsi exceptionnellement une durée de quinze mois. Si vous décidez cette modification, il y aura lieu de modifier en conséquence l'article 6 des statuts.

21. ACTIONNARIAT SALARIÉ

Les actionnaires ayant été consultés relativement à une augmentation de capital réservée aux salariés le 21 juin 2012 soit il y a moins de 3 ans, il n'y a pas lieu, en application des dispositions de l'article L 225-129-6 du Code de commerce, de convoquer cette année une assemblée générale extraordinaire à l'effet de proposer une augmentation du capital social en numéraire, réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L 3332-18 à L 3332-24 du Code du travail.

Il est rappelé que cette consultation devra être renouvelée tous les trois ans, aussi longtemps que la participation des salariés au capital de la Société restera inférieure à 3 %.

Par conséquent, cette consultation devra intervenir à l'occasion de l'approbation des comptes clos le 31 mars 2015.

22. INFORMATION SUR LA PRIME DE PARTAGE DES PROFITS

Nous vous informons qu'en application de l'article 1^{er} de la loi 2011-894 du 28 juillet 2011, une société employant habituellement au moins cinquante salariés et attribuant des dividendes dont le montant par action est en augmentation par rapport à la moyenne des dividendes par action versés au titre des deux exercices précédents, doit verser une prime au bénéfice de l'ensemble de ses salariés.

Cette prime est instituée par un accord conclu selon l'une des modalités prévues par les articles L. 3322-6 et L. 3322-7 du Code du travail, pour la conclusion des accords de participation au plus tard dans les trois mois suivant l'attribution autorisée par l'assemblée générale en application de l'article L. 232-12 du Code de commerce.

À défaut d'accord au terme de la négociation, l'employeur prend une décision unilatérale soumise à avis du Comité d'entreprise, dans les conditions prévues au III, alinéa 2 de l'article 1^{er}.

Le VI de l'article 1^{er} a prévu que ne sont pas soumises au dispositif de versement d'une prime de partage des profits les entreprises qui ont, par le biais d'une négociation d'entreprise, instauré, au titre de l'année en cours, un autre avantage pécuniaire non obligatoire en vertu de la Loi ou de clauses conventionnelles comme par exemple, un supplément d'intéressement ou de participation, l'attribution d'actions gratuites ou tout autre avantage pécuniaire, dès lors que celui-ci bénéficie à l'ensemble des salariés et est octroyé en tout ou en partie en contrepartie de l'augmentation des dividendes.



Le Président du Directoire
Le 22 mars 2013

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ

Au cours des 5 derniers exercices

(en euros)	2008	2009	2010	2011	2012
1 - Situation financière en fin d'exercice					
• Capital social	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000
• Nombre des actions ordinaires existantes	489 750	489 750	489 750	489 750	1 959 000
2 - Résultat global des opérations effectives					
• Chiffre d'affaires hors taxes	104 816 977	101 580 735	109 235 980	124 820 555	127 430 356
• Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	13 828 957	10 592 128	14 246 580	13 359 880	11 386 032
• Impôts sur les bénéfices	2 611 807	2 678 460	3 091 926	2 980 741	2 216 672
• Participation des salariés due au titre de l'exercice	709 355	762 764(*)	945 956(*)	862 674(*)	567 276(*)
• Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	5 074 003	5 279 856	6 133 366	6 023 076	4 575 138
• Montant des bénéfices distribués	1 052 963	1 175 400	1 322 325	1 322 325	1 234 170
3 - Résultat des opérations réduit à une seule action					
• Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	21,46	14,60	20,84	19,43	4,39
• Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	10,36	10,78	12,52	12,30	2,34
• Dividendes versés à chaque action	2,15	2,40	2,70	2,70	0,63
4 - Personnel					
• Nombre de salariés	633	623	665	714	741
• Montant de la masse salariale	19 086 012	19 205 593	20 897 374	23 134 439	24 202 132
• Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres soc.)	6 794 550	7 104 952	6 945 570	8 491 075	9 357 278

(*) y compris forfait social